LAC
CENTRE NAUTIQUE

AINTZIRA - ZENTRO NAUTIKOA

SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE

SENPERE

CENTRE NAUTIQUE

En bordure de plage, avec une vue sur le lac, le centre nautique municipal vous propose une offre variée avec de nombreuses disciplines : stand up paddle, paddle collectif, pédalo, canoë, kayak.

Toutes les disciplines sont à découvrir dans un cadre préservé, niché entre océan et montagnes.

LAC

Situé à 2 km du centre du village de Saint-Pée-sur-Nivelle, cet écrin de verdure est un véritable havre de paix. Miroir d'eau douce, alimenté par quatre sources, il s'étend sur 12 hectares.

Aménagé et entretenu, tout au long de l'année, son centre nautique permet de pratiquer de nombreux sports nautiques.

Une aire de jeux est à disposition des enfants sur la plage.

BAIGNADE

Du 1er juillet au 31 août, de 11h à 18h30, la baignade est surveillée autour du lac, uniquement entre les deux panneaux surmontés de drapeaux rouge et jaune portant la mention « limite de baignade ». Profondeur de l'eau : entre 5 et 8 m.

PMR

La plage est labellisée handiplage. Places de parking réservées, tiralos et toilettes PMR.

En juillet et en août, le centre nautique est ouvert du lundi au vendredi et le week-end de 11h à 19h.

LOCATIONS

STAND UP PADDLE
30 MIN : 10 €
1H : 15 €

PADDLE COLLECTIF (6 PERSONNES MAX)
1H : 20 €

CANOË
1H : 10 €

KAYAK
1H : 8 €

PÉDALOS (5 PERSONNES MAX)
30 MIN : 10 €
1H : 15 €

En kayak et en canoë, le port du gilet est obligatoire pour tous. En paddle, le port du gilet est obligatoire pour les enfants. Pour les adultes le port du leash et du gilet est obligatoire. Respecter la zone de baignade. Toute dégradation ou casse du matériel est à la charge du client. Toute heure commencée est due.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. Pour votre sécurité, il est important de savoir nager et le port du gilet est obligatoire. Conseil : protégez-vous avant la pratique d'une activité (crème solaire, t-shirt etc...).

La pratique des différentes activités n'est pas autorisée dans la zone de baignade surveillée et doit se faire en bonne intelligence avec les pêcheurs dans les quelques zones où la pratique est régulière.

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS

Mairie de Saint-Pée-sur-Nivelle

75 rue Karrika - 64 310 Saint-Pée-sur-Nivelle

05.59.54.10.19 / 06.26.78.33.18

sport@senpere64.fr